



Jeudi 30 janvier 2025

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

C'est dans l'actu

L'ARS finance 15 nouveaux Centres ressources territoriaux (CRT) dédiés aux personnes âgées en perte d'autonomie et vivant à domicile. Gérés par des EHPAD ou des services à domicile, les CRT favorisent le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, grâce à un accompagnement renforcé, en améliorant la qualité et la continuité des soins et en promouvant la coordination des ressources locales. 15 nouveaux centres ont été autorisés et financés par l'ARS en ce début d'année, ce qui porte à 33 le nombre de CRT en activité dans la région. En 2025, un nouvel appel à projets permettra d'améliorer encore le maillage territorial avec 10 centres supplémentaires. [En savoir plus.](#)

Nos équipes prêtent main forte à Mayotte. Le passage du cyclone Chido à Mayotte le 14 décembre dernier a engendré d'importantes destructions, notamment dans les hôpitaux, et des besoins sanitaires considérables. Depuis, la solidarité avec nos compatriotes mahorais s'organise notamment avec l'apport de ressources humaines. Directeur territorial de renfort, intervenants en cellule de crise, officier de liaison, experts de la santé environnementale... Depuis fin décembre et en ce début d'année, 5 agents volontaires de l'ARS Hauts-de-France ont rejoint l'île de Mayotte pour prêter main forte à leurs homologues de l'ARS, aux services de l'Etat et apporter leur expertise de la gestion de crise sanitaire.

Une feuille de route régionale dédiée aux prélèvements et aux greffes d'organes et de tissus. L'ARS publie cette semaine une nouvelle feuille de route régionale pour développer et promouvoir les activités de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus. Elaborée avec l'agence de la biomédecine et en concertation avec l'ensemble des acteurs régionaux concernés, notamment les associations représentant les usagers, cette stratégie régionale vise à répondre aux besoins croissants des patients en attente de greffe, tout en tenant compte des spécificités locales. Cette feuille de route identifie et priorise toute une série d'actions notamment destinées à consolider l'activité de greffe et agir sur les taux de recensement et d'opposition. Consultez la feuille de route [ici](#).

Trois nouveaux zonages pour les professions de chirurgiens-dentistes, sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes. Le zonage est l'un des outils déployés par l'ARS pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins et favoriser l'installation ou le maintien

des professionnels de santé dans les zones qui en ont le plus besoin. Concrètement, il s'agit d'une cartographie régionale identifiant, pour chaque territoire, le type et le niveau des aides à l'installation ou au maintien d'activité proposées par l'Etat aux professionnels de santé libéraux. Il identifie par ailleurs les zones où la densité de professionnels est la plus importante, pour lesquelles une régulation du conventionnement de l'Assurance maladie s'applique. L'ARS Hauts-de-France a publié ces dernières semaines trois nouveaux zonages pour les professions de chirurgiens-dentistes, sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes. [Plus d'informations.](#)

Une plateforme d'écoute pour une information claire et sans jugement sur l'IVG. Il y a 50 ans, la France reconnaissait le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Cette loi, portée par Simone Veil, a été une étape décisive pour les droits des femmes et visait à répondre à une nécessité de santé publique : l'accès à un avortement sécurisé. Deux dispositifs essentiels facilitent aujourd'hui l'information et l'accès à l'IVG : le site ivg.gouv.fr et le numéro vert national 0800 08 11 11. Ces services offrent un soutien précieux en fournissant des informations claires et confidentielles, tout en orientant les femmes vers les ressources et les structures adaptées à leurs besoins. Qui peut demander un avortement ? Dans quels délais est-il possible d'avorter ? Comment se passe une IVG ? Plus d'informations sur [le site internet](#) de l'ARS.

Plus de 500 projets financés par l'ARS en 2024 pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT). Depuis 2018 et chaque année, l'ARS Hauts-de-France lance un appel à manifestation d'intérêt pour encourager les établissements médico-sociaux à mettre en œuvre des démarches de QVCT. Au total, plus de 1500 projets ont été financés par l'agence pour un montant global de 42 M€, dont 9 M€ rien qu'en 2024. Les projets soutenus portent notamment sur la promotion de la QVCT, l'innovation organisationnelle ou technique et l'attractivité des métiers.

En images

62 actions régionales pour améliorer les parcours de soins en santé mentale. L'agence régionale de santé Hauts-de-France publie une feuille de route régionale dédiée à la santé mentale comprenant 62 actions pour répondre au double enjeu d'une augmentation des besoins et de tensions en matière de démographie médicale. Fruit d'un important travail de concertation avec les acteurs du secteur, les actions qui nourrissent la feuille de route régionale reposent sur trois principes clés partagés par l'ensemble des parties prenantes : territorialiser l'action publique en santé mentale pour réduire les inégalités sociales et territoriales ; mettre en œuvre des initiatives dans tous les secteurs pour une approche globale et un impact sur les déterminants socio-économiques ; assurer la participation effective des usagers pour adapter l'offre proposée à leurs besoins. Consultez [la feuille de route santé mentale](#) et ses 62 actions régionales.



● L'écho du national

Vaccination - Une [nouvelle obligation vaccinale](#) pour les nourrissons est en vigueur depuis le 1er janvier. La vaccination contre les méningocoques ACWY et celle contre le méningocoque B deviennent obligatoires pour les nourrissons. La vaccination contre le méningocoque C, déjà obligatoire depuis 2018, sera remplacée par celle contre les méningocoques ACWY. La vaccination contre le méningocoque B, jusqu'ici recommandée, devient quant à elle obligatoire. ● **Carnet de santé** - Support clé du suivi de la santé de l'enfant, le carnet de santé connaît une nouvelle version depuis le 1er janvier. Nombreux messages de prévention et conseils aux parents, renforcement du repérage des troubles sensoriels ou neurodéveloppementaux, nouvel examen médical obligatoire des 6 ans, etc. Découvrez ses nouveautés [ici](#). ● **Cancer du col de l'utérus** – En ce début d'année, l'INCA rappelle l'importance du dépistage régulier du cancer du col de l'utérus, qui permettrait de l'éviter 9 fois sur 10. Pour cela, l'INCA propose sur jefaismondepistage.e-cancer.fr un accès direct aux plateformes de rendez-vous en ligne ainsi que [de nombreux outils d'information](#) (dépliant, BD FALC, chroniques sonores, vidéo).

● Ça se passe dans les territoires

Christophe Misse nouveau directeur de la délégation départementale de l'ARS Hauts-de-France dans l'Oise. Christophe Misse a été nommé le lundi 6 janvier dernier directeur de la délégation départementale de l'ARS Hauts-de-France dans l'Oise. Diplômé de l'Ecole nationale de la santé publique (aujourd'hui EHESP), il était depuis 2015 directeur du centre hospitalier Sud Essonne, après avoir occupé différents postes au CHU de Nantes, au

ministère de la santé et à l'AP-HP. A l'ARS Hauts-de-France, Christophe Misse poursuivra notamment les actions territoriales menées dans le département de l'Oise et inscrites dans la feuille de route dédiée.

Contrats locaux de santé (CLS) : plusieurs renouvellements dans le Pas-de-Calais, la Somme et dans l'Aisne. La collaboration entre l'Agence, les collectivités locales et leurs partenaires se renforce avec le renouvellement de 6 CLS. Des contrats locaux de santé ont été signés avec la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin et celle de Hénin-Carvin (Pas-de-Calais), la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest (Somme), ainsi qu'avec la ville de Laon, le Grand Soissons Agglomération, la ville de Château-Thierry sur un périmètre élargi au Pôle d'équilibre territorial et rural de l'union des communautés de communes du sud de l'Aisne (Aisne). Les CLS jouent un rôle essentiel dans le développement des dynamiques territoriales de santé, en alignant les projets de l'ARS avec les aspirations des collectivités territoriales pour des actions de proximité, au bénéfice des populations locales.

Inauguration de la maison de santé des femmes de Creil. Le 13 janvier, Aurore Bergé, la ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, inaugurerait la première maison de santé pour les femmes victimes de violence dans l'Oise. Soutenue par l'ARS notamment au travers de financements dédiés et située au groupe hospitalier public sud de l'Oise (GHPSO), cette structure accueille et accompagne des femmes victimes de violences ou confrontées à des situations de vulnérabilité. Une avancée majeure pour le territoire, qui s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels de santé (gynécologue, sage-femme), de personnels médico-administratifs et d'une assistante sociale. Cette structure est la quatrième dans les Hauts-de-France, après Lille, Valenciennes et Amiens. En parallèle, plus de 800 professionnels de santé de la région ont été formés au repérage et à la prise en charge des femmes et des enfants victimes de violence, avec le soutien financier de l'agence.

DES PROJETS À L'APPEL

MÉDICO-SOCIAL CREATION D'UN INTERNAT SOCIO-EDUCATIF ET MEDICALISE POUR ADOLESCENTS AUX PROBLEMATIQUES MULTIPLES (ISEMA)

L'ARS, le Département du Nord et la DIRPJJ Grand Nord lancent la deuxième publication d'un appel à projets pour la création d'un établissement éducatif et de soins de type ISEMA. Ces structures se situent à l'intersection de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et de la pédopsychiatrie. Elles offrent une réponse adaptée aux jeunes confrontés à des problématiques sociales et psychiques complexes. >> [Ça m'intéresse.](#)

Tous les appels à projets et candidatures.

L'ARS recrute

Gestionnaire de l'internat - Amiens • Responsable du service gestion et formation des professionnels de santé - Lille • Gestionnaire administratif(ve) pour le pôle de proximité de l'Oise - Beauvais • Pharmacien inspecteur de santé publique - Lille • 3 postes d'assistant(e)s : assistant administratif à Amiens, assistant de direction à Lille et assistant de pôle de proximité à Lille • Responsable du service zonal de défense et de sécurité / conseiller défense et sécurité zone Nord - Lille • 2 chargé(e)s de défense et de sécurité de zone - Lille • Technicien(ne) sanitaire eaux de loisirs - Lille • Correspondant(e) Point focal régional - Lille

[Plus d'informations ici.](#)

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)